

Dépistage des

Lettre info n°2, février 2018

www.bio-val.fr

Infections Sexuellement Transmissibles



Edito

Nous vous proposons dans cette deuxième lettre info des recommandations en matière de dépistage des IST.

Nous espérons qu'elles vous seront utiles dans votre pratique quotidienne !

Dépistage première intention dans la population

HIV (prise de sang)

- En cas de suspicion d'infection récente à **renouveler après 6 semaines.**

Hépatite B (prise de sang) Antigène HBs + Anticorps anti-HBs et anti-HBc

- Uniquement en l'absence de vaccination
- En cas de suspicion d'infection récente à **renouveler après 3 mois.**

Papillomavirus humain (HPV) (frottis cervico-utérin)

- Uniquement chez la femme de 25 à 65 ans
- Dépistage du cancer du col utérin à **renouveler tous les trois ans.**

Chez les jeunes Femmes < 25ans Hommes < 30 ans

A rajouter en + du HIV et de l'hépatite B

Chlamydia trachomatis

- PCR sur 1^{er} jet urinaire ⁽¹⁾ chez l'homme.
- Prélèvement vaginal ou auto-prélèvement vaginal chez la femme⁽²⁾, ou à défaut 1^{er} jet urinaire (un peu moins sensible).

(1) Recueil des urines du 1er jet : attendre un délai ≥ 2 h depuis la dernière miction pour que les urines soient bien concentrées, puis recueillir les urines directement dans le flacon sans éliminer le 1er jet.

(2) Kit disponible au laboratoire.

Chez les sujets à risque quel que soit l'âge *

A rajouter en + du HIV et de l'hépatite B

Hépatite C (prise de sang)

- Surtout pour les personnes hémodialysées, les toxicomanes, certains tatoués
- En cas de suspicion d'infection récente à **renouveler après 3 mois.**

Chlamydia trachomatis + *Neisseria gonorrhoeae*

- PCR sur 1^{er} jet urinaire chez l'homme
- Prélèvement vaginal ou auto-prélèvement vaginal chez la femme, ou à défaut 1^{er} jet urinaire (un peu moins sensible).

Treponema pallidum (Syphilis-BW) (prise de sang)

- En cas de suspicion d'infection récente à renouveler après 5 semaines.

Chez le couple homosexuel masculin

A rajouter en + du HIV et de l'hépatite B, Hépatite C, Chlamydiae, Gonocoque et Syphilis.

Hépatite A (prise de sang)

- Uniquement en l'absence de vaccination.
- En cas de suspicion d'infection récente à **renouveler après 4 semaines.**

Lors d'une découverte d'IST

Il est impératif de réaliser la recherche d'IST associées.

Ne pas oublier de dépister le ou les partenaire(s) !

* Un sujet à risque :

Porteur d'une IST, partenaire ou proche d'une personne ayant une IST, travailleurs du sexe, partenaires multiples (>1 par an), toxicomanes IV, certains migrants, personnes incarcérées, précaires ou agressées.



Chlamydia trachomatis

Chez la femme :

En dépistage, la technique de choix est la détection du génome bactérien par des méthodes de biologie moléculaire par amplification génique (**PCR**) sur **prélèvement vaginal**. Pour les patientes peu compliantes à ce type de prélèvement, **l'auto-prélèvement vaginal** est possible et plus sensible que le premier jet d'urine.

La sérologie *Chlamydia trachomatis* est inutile dans le dépistage des infections génitales basses.

Elle est indiquée pour les suspicions de syndrome de Fiessinger Leroy Reiter, la lymphogranulomatose vénérienne, les infections génitales hautes (salpingites), les contextes d'arthrite réactionnelle, et pour un bilan d'infertilité.

Dans le cas d'un **contrôle post-antibiothérapie**, la recherche directe de *C. trachomatis* par PCR ne doit être **réalisée qu'au moins 6 semaines après la fin du traitement** (en raison de la persistance longue de débris d'ADN de la bactérie).

Chez l'homme :

La recherche se fait par PCR sur les **urines du premier jet uniquement**. Il faut des urines concentrées, il est donc préférable que le patient n'ait pas uriné pendant au moins 2 heures avant le prélèvement.

✓ La technique utilisée (PCR en temps réel BD Max) pour la recherche de *Chlamydia trachomatis* permet également la détection du Gonocoque et du *Trichomonas vaginalis*.

✓ **Les résultats sont rendus en 24 heures.**

✓ **Le prélèvement doit obligatoirement être effectué à l'aide du kit PCR BD MAX UVE, disponible sur demande au laboratoire.** Une fois déchargé dans le milieu de transport, les échantillons doivent être apportés au laboratoire dans les 4 heures ou conservés au frigo pendant 12 heures.

Mycoplasmes

- **La recherche de *Mycoplasma hominis (M.h)* et *Ureaplasma urealyticum (U.u)* est réalisable sur le prélèvement vaginal, mais présente peu d'intérêt** : *U.u* est retrouvé chez la femme en période d'activité génitale sans caractère de pathogénicité. *M.h* et *U.u* sont retrouvés au cours de vaginoses, lesquelles sont objectivées sur la bactériologie classique du prélèvement vaginal. Dans ce contexte le caractère pathogène est lié à la vaginose et le traitement de celle-ci en éliminant les anaérobies fera modifier le pH vaginal et ainsi disparaître les mycoplasmes.
- **La sérologie Mycoplasmes urogénitaux n'a pas d'intérêt en pratique clinique**, elle n'est pas remboursée (23 Euros).
- Dans le cadre du dépistage des IST on peut réaliser la **recherche de *Mycoplasma genitalium*** (50 Euros non remboursable) par PCR chez l'homme (prélèvement urétral ou 1er jet d'urines) et chez la femme (prélèvement vaginal).

Herpès

- Le diagnostic d'un herpès génital est avant tout clinique.
- La sérologie, qui permet de distinguer HSV1 et HSV2, a surtout un intérêt épidémiologique. En cas de doute face à des lésions cliniques atypiques, **une recherche directe du virus doit être effectuée par culture virale (remboursée) ou par PCR** (non remboursée : 61 Euros).

Bibliographie

- Recommandations officielles sur le site www.has-sante.fr consulté en septembre 2017 dont :
Argumentaire HAS "Actualisation des actes de biologie médicale relatifs au diagnostic et à la prise en charge des hépatites B, C et D" janvier 2017.
Réévaluation de la stratégie de dépistage de l'infection à VIH en France. HAS mars 2017.
- Rémic, Référentiel en microbiologie médicale 2015.
- Recommandations diagnostiques et thérapeutiques pour les Maladies Sexuellement transmissibles (Section MST/SIDA de la Société Française de Dermatologie février 2016).

Retrouvez-nous dans nos laboratoires :

Annecy

1 rue du Travail
Dr V. CHEPEAUX
Dr E. LENES
04.50.45.65.03

Rumilly

52 av Gantin
Dr T. BERENDSEN
Dr F. COUPPEY
Dr E. LENES
04.50.01.06.03

Cruseilles

210 Grande Rue
Dr M-A GAUDIN
Dr T. RIGNON
04.50.44.00.07

Marignier

42 av du Pont Neuf
Dr J. CERARDI
Dr T. RIGNON
04.50.34.08.95

Thonon les Bains

25 av des Vallées
Dr N. ALLART-BETEND
Dr J. CERARDI
04.50.81.50.86